



OLEAGINEUX

N°27

du 08/05 au
14/05/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGRIAL, AGROPITHIVIERS,
AXEREALE, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA
45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE,
ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, LEPLATRE
SAS, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Indre, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président
de la Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture et le ministère
chargé de l'écologie, avec
l'appui financier de l'AFB,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto 2018.*

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 110 parcelles. Les observations sont disponibles pour 53 parcelles pour ce BSV.

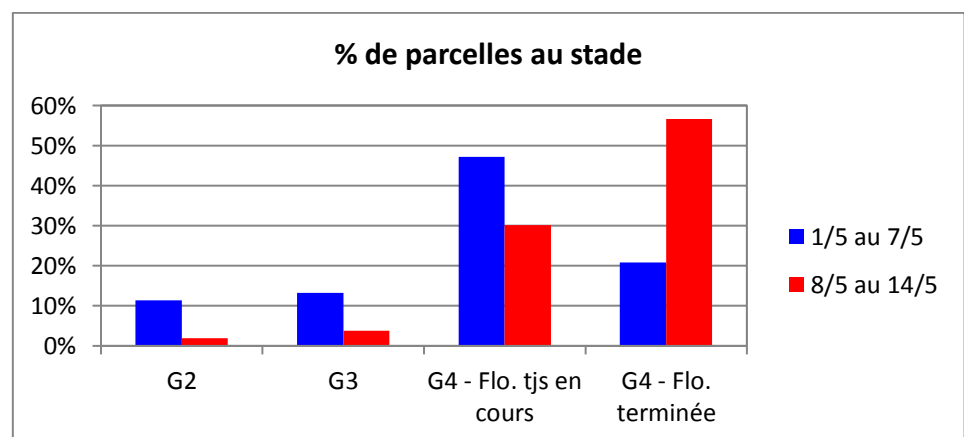
**Fin des observations régulières pour le colza et
dernier BSV Colza sauf élément important.**

**Merci à l'ensemble des observateurs
pour leur suivi tout au long de la campagne.**

STADE DES COLZAS

La floraison est à présent terminée dans plus de 50 % des parcelles du réseau.

Dans le réseau, il y a toujours des parcelles sans siliques à ce jour. Avec les dernières pluies, les parcelles avec peu de production et dont le déficit de siliques était principalement lié au facteur sécheresse commencent à reflleurir.



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez
attentivement [la note nationale abeilles](#)

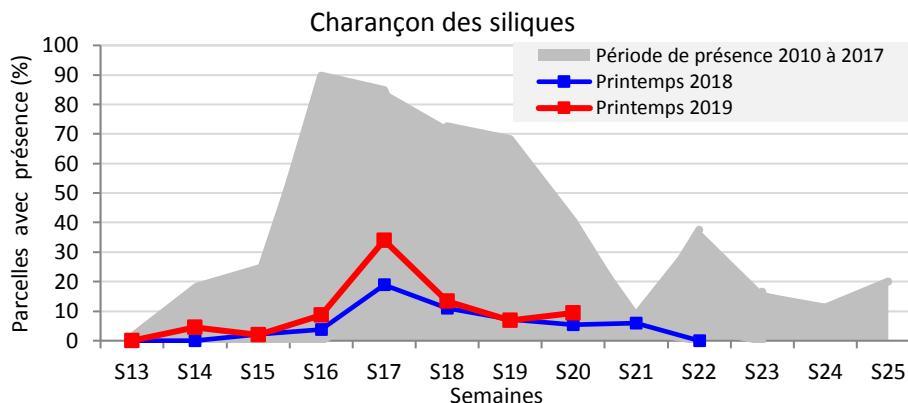
Ainsi que [la fiche Colza](#) :

Les bonnes pratiques de traitement en floraison pour protéger les abeilles.

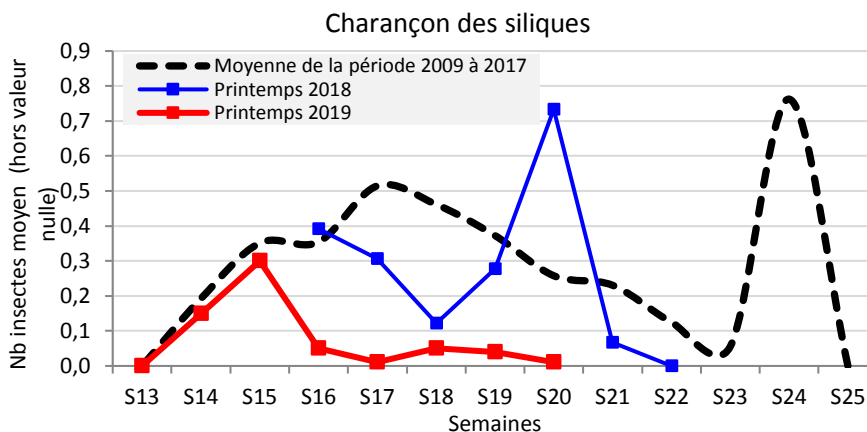
Contexte d'observations

Seulement 4 parcelles du réseau signalent la présence de charançons des siliques. Pour une seule parcelle, l'observation dépasse le seuil de risque est 1 charançon par plante (seuil 0,5 insecte / plante). Pour les autres, les valeurs sont plus de de l'ordre du signalement.

L'analyse pluriannuelle montre que la campagne 2019 est proche de la situation 2018, soit une présence faible pour l'instant.



Le nombre d'insectes par plante est aussi très faible par rapport aux autres années, hormis à la mi-avril au moment des fortes chaleurs mais les colzas n'étaient à l'époque pas dans la période de risque.



Selon Expert (ex-proPlant) le vol a atteint 100 % pour l'ensemble des départements de la région. Il faut contrôler la présence du ravageur dans les parcelles pour évaluer le risque, mais le nombre d'insectes ne devrait pas progresser à présent.

Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée aux dépôts de leurs pontes.

Contexte d'observations

Pas d'évolution par rapport aux semaines passées, les pucerons cendrés sont toujours signalés dans moins de 10 parcelles du réseau.

Il est important de vérifier régulièrement dans les parcelles la présence ou non de ce ravageur jusqu'à 3 semaines avant récolte pour ne pas pénaliser le remplissage. Plus la récolte approche moins l'incidence du ravageur sera importante.

Peu d'auxiliaires sont signalés pour l'instant. Il est important de vérifier le niveau de parasitisme de colonies pour évaluer leur évolution dans la prise en compte du risque.

Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil indicatif de risque

2 colonies présentes par m² de culture.